

Cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fr. 287, 70 par ha. Rendement net fr. 5.403.175, soit fr. 130, 30 par ha de la surface boisée, ou fr. 19, 80 par m³ exploité.

Forêts des communes et des corporations (87,8 ‰).

Rendement brut: fr. 71.528.954, soit fr. 143 par ha. Rendement net: fr. 41.737.267, soit 83, 40 par ha ou fr. 21, 30 par m³ exploité.

Pour cette dernière catégorie de forêts, le rendement net à l'ha a varié entre fr. 8, 70 (Valais) et fr. 262, 90 (Zoug). Ces extrêmes ont oscillé, quant aux forêts de l'Etat — nous laissons de côté les cantons chez lesquels la superficie de celles-ci est inférieure à 500 ha — entre fr. 85 (Lucerne) et fr. 433, 30 (Thurgovie).

Construction de chemins forestiers. La Confédération a subventionné la construction de 121 chemins (127 km), qui a coûté fr. 2.635.505. Le subside fédéral payé a été de fr. 500.000. Viennent en tête: les cantons des Grisons (36 km), de Vaud (23 km) et St-Gall (20 km).

Les projets de chemins déposés en 1921 et admis par la Confédération sont au nombre de 151; leur coût total est devisé à plus de 5 millions de francs. L'effort qui sera tenté dans ce domaine en 1922 sera donc vraisemblablement plus considérable encore qu'en 1921. On sait que la construction de chemins forestiers a été un moyen efficace pour lutter contre le chômage dont notre pays a si durement souffert l'an dernier et qui, malheureusement, sévit encore.

Reboisements et travaux de défense. Le rapport énumère les projets de travaux de cette catégorie qui ont été reconnus en 1921. Il en appert que les boisements nouveaux recouvrent une superficie de 330 ha. Les plantations et travaux de défense qui les complètent ont coûté 1.395.160 fr., dont la Confédération a payé 849.945 fr. Nous voyons ainsi, par les citations qui précèdent, que la Confédération a vigoureusement encouragé, par ses deniers, la mise en valeur de notre domaine forestier national. Il faut savoir le reconnaître. H. B.

CANTONS.

Valais. *Extrait du rapport de gestion du Département forestier pour 1921.* L'administration forestière a été rattachée, dès le mois de juillet, au Département des travaux publics.

Quelques amis de la protection de la nature avaient caressé l'idée, dès longtemps, de constituer en réserve forestière la célèbre forêt d'Aletsch, qui comprend des peuplements de la haute montagne où l'arolle et le mélèze croissent en mélange et qui sont parmi les plus beaux de notre pays. Ce projet étant abandonné définitivement, les communes propriétaires ont heureusement consenti à la suppression du parcours du bétail à l'intérieur de la forêt. Toutefois, la question de la garderie des chèvres n'a pas encore pu être liquidée définitivement.

Les exploitations dans les forêts publiques du canton ont compris un volume total de 78.000 m³ (en 1920: 87.600 m³), non compris les

coupes d'un volume inférieur à 5 m³. Du volume exploité, le 80 % a été attribué à l'usage des ayants-droit et le 20 % seulement mis en vente.

Il a été fait un gros effort dans le domaine des installations de transport grâce, en partie, aux subsides extraordinaires de chômage dont on a laissé entrevoir la répartition. Vingt-neuf projets de chemins ont été déposés se développant sur une longueur de 79 km; le coût de leur exécution est devisé à fr. 1.177.169. Quant aux travaux exécutés, ils ont compris 71 km de chemins et environ 2 km de câbles; la dépense a été de fr. 930.000.

Le rapport relève que l'année 1921 — qui détient le record de la sécheresse — s'est signalée par un nombre inusité d'incendies de forêts. L'étendue incendiée a été estimée à 150 ha dans les pineraies et plantations effectuées à proximité de la fabrique d'aluminium de Chippis.

Les avalanches n'ont causé aucun dégât aux forêts, fait aussi heureux qu'exceptionnel.

ÉTRANGER.

France. Nous venons d'apprendre la nouvelle de la mort de M. *Emile Cardot*, ancien conservateur des eaux et forêts, décédé le 27 avril, à l'âge de 71 ans. On sait que M. Cardot dirigeait la *Revue des eaux et forêts*, dont il avait assumé la rédaction à partir de l'année 1920. M. Cardot n'était certes pas un inconnu pour les sylviculteurs suisses, car certains d'entre eux avaient eu le privilège d'être reçus par lui, en 1917, au congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, à Pontarlier. Nous nous souvenons de la discussion passionnée à laquelle nous avons alors assisté, dans l'opulente sapinière de Pontarlier, entre M. Cardot et M. Biolley; c'était la lutte entre la futaie régulière à coupes successives et la forêt jardinée!

Le long séjour que fit M. Cardot dans le Jura le plaça en contact direct avec la culture pastorale dont il ne tarda pas à devenir l'animateur. Il a révolutionné les méthodes culturelles des estivages et son principal mérite a été de nous laisser son remarquable *Petit manuel à l'usage des Sociétés pastorales forestières*, le seul ouvrage que nous possédions sur l'aménagement des pâturages. Le défunt a aussi écrit le *Manuel de l'arbre*, édité par le Touring-Club de France, dont le succès a été considérable. Jusqu'au moment de sa retraite, il a dirigé le service de l'alpiculture à la Direction générale des eaux et forêts, dont il a été le premier titulaire.

La sylviculture française perd en M. Emile Cardot un maître éminent dont l'activité a été bienfaisante. Les rapports avec M. Cardot étaient empreints de la plus grande cordialité et nous perdons en lui un confrère écrivain-forestier dont la courtoisie égalait le mérite professionnel. Nous présentons à son unique fille, Madame Mélot-Cardot, ainsi qu'à sa famille, l'hommage de notre sincère sympathie.

A. Barbey.